



## Cycle 4

## Fiche Méthode



## J'apprends à rédiger un Cahier des Charges

**Présentation** : Une fois le besoin et les contraintes identifiés, il ne reste plus qu'une étape avant la conception d'un objet : le cahier des charges ! Dans cette fiche, découvrez ce que c'est et ce qu'il contient !

### I. QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un document qui est écrit par le concepteur de l'objet, pour lui-même et pour le client.

Quand doit-on le rédiger ? La rédaction du cahier des charges est la **troisième étape** dans la conception d'un objet. En effet, il faut **d'abord analyser le besoin et définir les contraintes**. Il ne restera plus alors qu'à concevoir l'objet pour de bon !

En général, on retrouve 3 parties dans ce document.

- Tout d'abord les **besoins** que l'objet doit satisfaire
- Ensuite les **contraintes** ainsi que les normes à respecter (= critères d'appréciation)
- Et enfin, les **performances** à atteindre (= niveaux d'appréciation)

### II. À QUOI IL SERT ?

Avec ce document, le concepteur et le client savent à quoi s'attendre ! On pourra **vérifier que tout fonctionne comme prévu** et que **l'objet répond aux besoins, contraintes et normes**.

Besoin à satisfaire et contraintes à respecter = fonctions	Critères d'appréciation	Niveaux d'appréciation
<b>Transporter</b> la personne	Vitesse	15 km/ heure max
	Poids de la personne	100 kg max
<b>Résister</b> à la pluie et à la poussière	Norme d'étanchéité CEI 60529	Niveau IP 55*
<b>Etre autonome</b> en énergie	Temps de charge	5 heures maximum
	Energie de charge	230 V / 50 Hz